



VICTIMES
DOSSIER THÉMATIQUE

PRÉPARÉ PAR
L'ASSOCIATION DES SERVICES DE RÉHABILITATION SOCIALE DU QUÉBEC
JUILLET 2013



TABLES DES MATIÈRES

LE DOSSIER EN BREF	3
TAUX DE VICTIMISATION	4
PROFIL DES VICTIMES	4
<i>LE SEXE DES VICTIMES</i>	<i>4</i>
<i>L'ÂGE DES VICTIMES</i>	<i>5</i>
<i>VICTIMES D'AGRESSIONS SEXUELLES</i>	<i>6</i>
<i>VICTIMES DE VIOLENCE FAMILIALE</i>	<i>6</i>
VICTIMES INSCRITES AUPRÈS DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA	6
LES SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES	7
RÉFÉRENCES	10



LE DOSSIER EN BREF

- ✘ En 2009-2010, **911 programmes et organismes** fournissaient divers services aux victimes et ont déclaré avoir servi plus 410 000 personnes (Statistique Canada, 2012).

- ✘ **Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence brutale.** Elles ont aussi plus tendance à subir des assauts répétés de violence conjugale (Conseil canadien de développement social, *site internet*).

- ✘ Plus de la moitié (52,6 %) des victimes de crimes de violence déclarés en 2011 avaient **moins de 30 ans**, alors que 36,9 % de la population canadienne a moins de 30 ans (Sécurité Publique Canada, 2012).

- ✘ En 2010, 65 homicides ont été commis par un conjoint et 24, par un partenaire amoureux. Les taux d'homicides entre partenaires intimes ont été à la baisse au cours des 20 dernières années (Statistique Canada, 2011).

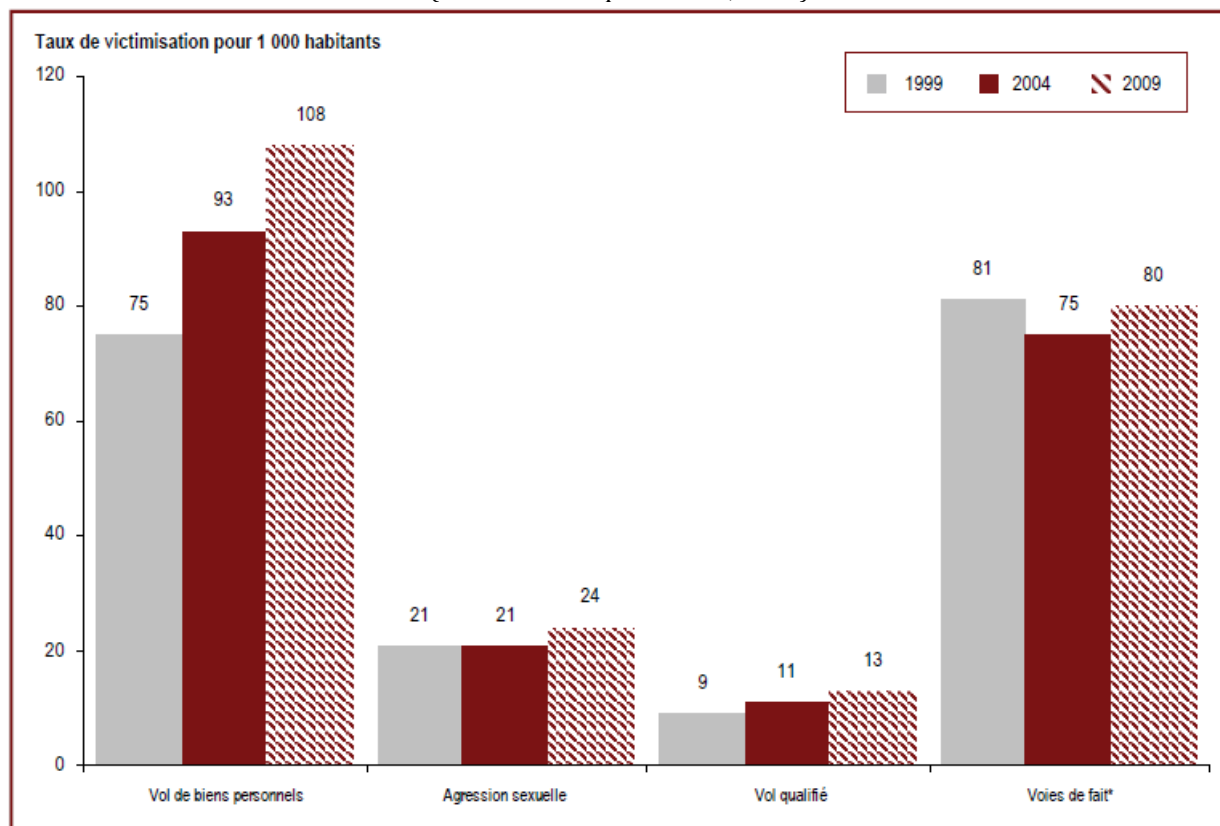
- ✘ Selon les données déclarées par la police, environ **99 000 Canadiens ont été victimes de violence familiale en 2010.** Près de 50 % de ces affaires ont été commises par leur conjoint ou conjointe (Statistique Canada, 2011).



TAUX DE VICTIMISATION

Comme en témoigne la figure 1, depuis 1999, les taux de victimisation relatifs aux crimes contre la personne sont demeurés stables.

Figure 1. Taux de victimisation pour 1 000 habitants
(Sécurité Publique Canada, 2012)



Source : Enquête sociale générale, Statistique Canada, 1999, 2004 et 2009.

PROFIL DES VICTIMES

Le sexe des victimes

- ✗ Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être victimes de violence brutale. Elles ont aussi plus tendance à subir des assauts répétés de violence conjugale (Conseil canadien de développement social, *site internet*) ;
- ✗ Les femmes âgées de 25 à 34 ans sont celles le plus à risque ;

BESOINS RESENTIS PAR LES VICTIMES

Wemmers et Cyr (2004) ont mis en évidence au moins cinq besoins ressentis par les victimes :

- ✗ Affectivité
- ✗ Sécurité
- ✗ Information
- ✗ Implication
- ✗ Dédommagement

4

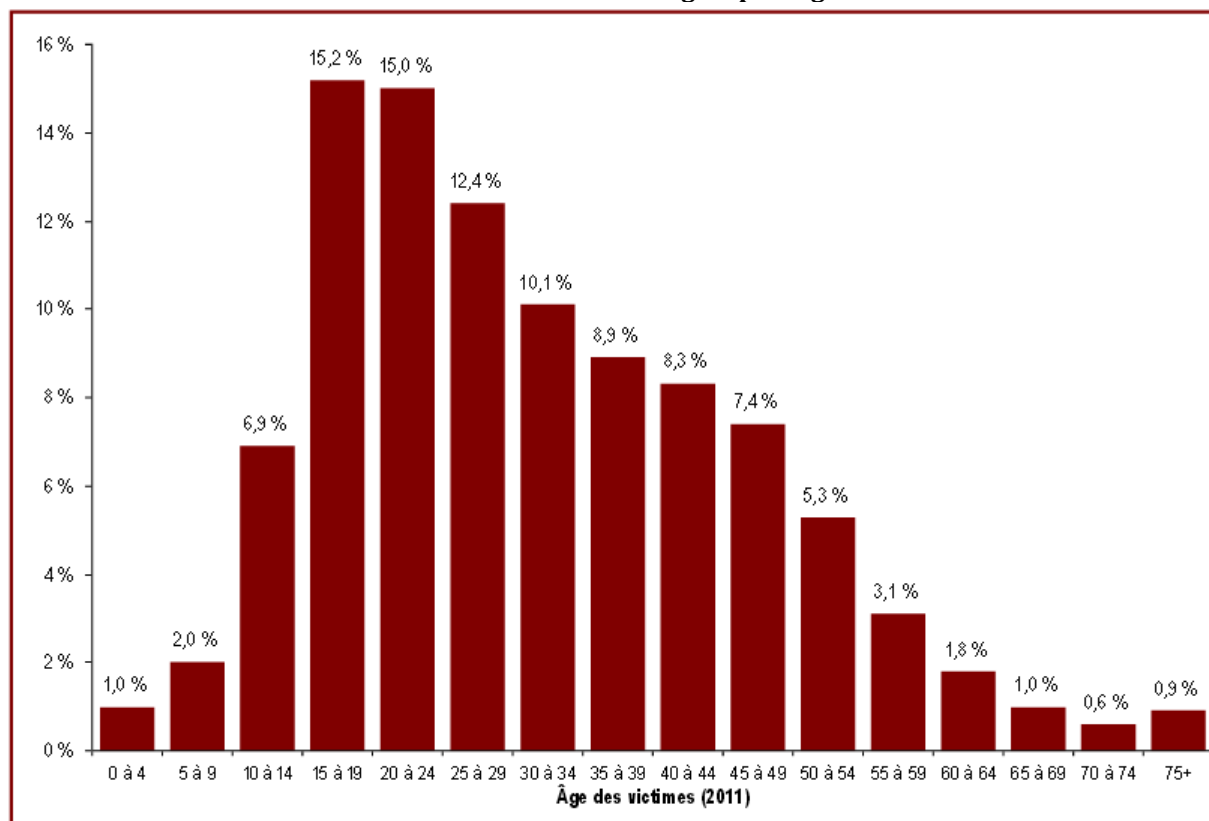


- ✗ Les femmes immigrantes et des minorités visibles composent un autre groupe particulièrement vulnérable, selon un rapport de recherche du CCDS.

L'âge des victimes

- ✗ **Plus de la moitié** (52,6 %) des victimes de crimes de violence déclarés en 2011 **avaient moins de 30 ans**, alors que 36,9 % de la population canadienne a moins de 30 ans ;
- ✗ Les Canadiens âgés (65 ans et plus), qui forment 14,1 % de la population générale, représentent 2,5 % des victimes de crimes de violence (Sécurité Publique Canada, 2012).

Figure 2. Pourcentage de victimes d'actes criminels en fonction du groupe d'âge



Source : Programme révisé de déclaration uniforme de la criminalité, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada.



Victimes d'agressions sexuelles

- ✗ **À peine 10 % des agressions sexuelles sont signalées** à la police ;
- ✗ La majorité des victimes d'agression sexuelle sont **de sexe féminin**, soit un peu plus de 80 % (Agression sexuelle.com, *site internet*) ;
- ✗ Une grande part des victimes se retrouve chez les jeunes : 68 % ont moins de 18 ans ;
- ✗ Dans **89% des délits commis à l'égard d'un enfant, l'agresseur connaissait la victime**. Dans les cas d'agressions contre des adultes, la proportion diminue à 74% (Sécurité publique du Québec, 2010) ;
- ✗ 70 % des victimes ont été agressées dans une résidence privée; 76 % pour les victimes de sexe masculin et 69 % pour les victimes de sexe féminin (Statistique Canada, 2009) ;
- ✗ Les victimes sont **huit fois plus susceptibles** que les « non-victimes » de faire des tentatives de suicide et cinq fois plus susceptibles de faire une dépression nerveuse ;
- ✗ **16 % des garçons subiraient des agressions à caractère sexuel** dans leur enfance et/ou leur adolescence (St-Arnaud, 2005).

Victimes de violence familiale

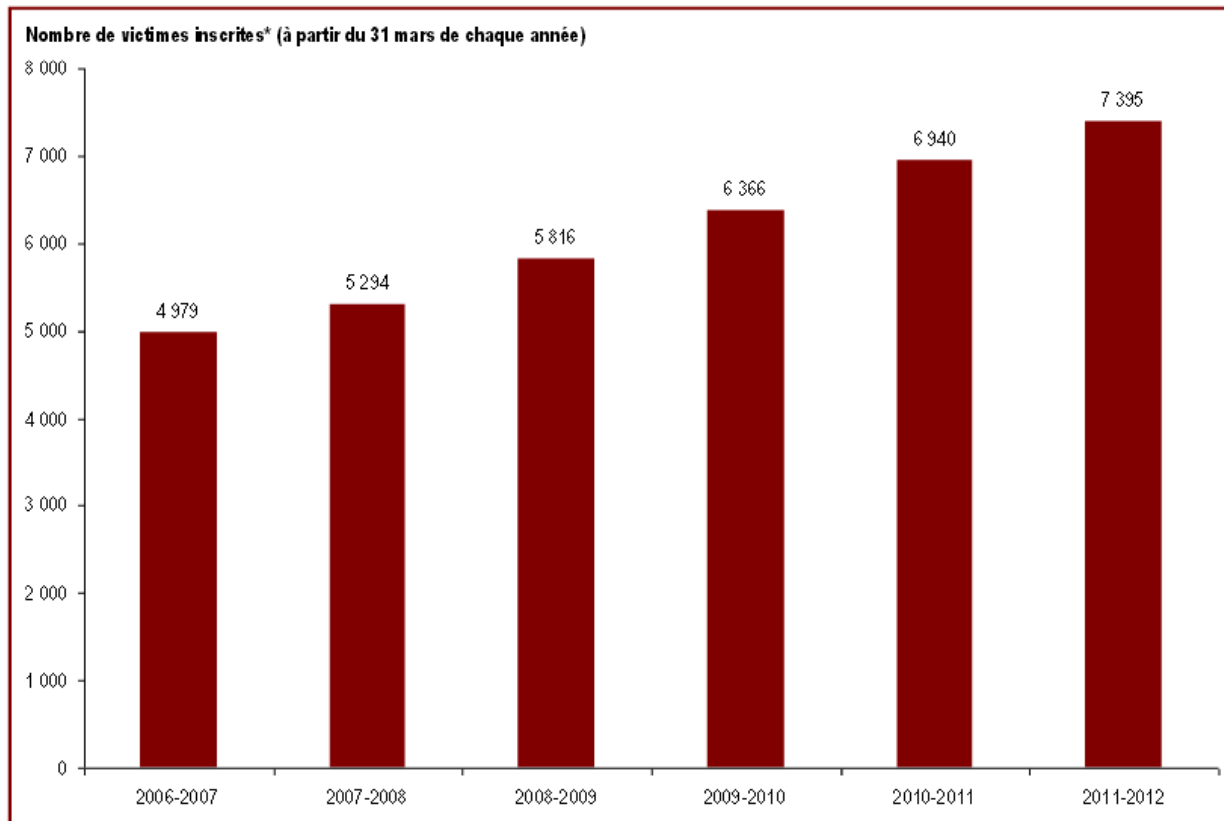
- ✗ En 2010, 65 homicides ont été commis par un conjoint et 24, par un partenaire amoureux. **Les taux d'homicides entre partenaires intimes ont été à la baisse au cours des 20 dernières années** ;
- ✗ Selon les données déclarées par la police, environ 99 000 Canadiens ont été victimes de violence familiale en 2010. Près de 50 % de ces affaires ont été commises par leur conjoint ou conjointe ;
- ✗ En 2010, les femmes de 15 ans et plus constituaient 81 % des victimes de violence conjugale déclarée par la police (Statistique Canada, 2011).

VICTIMES INSCRITES AUPRÈS DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

- ✗ **Depuis 2007, le nombre de victimes inscrites auprès du Service correctionnel du Canada a augmenté de 48,5 %**; il est passé de 4 979 à 7 395 ;
- ✗ Des victimes sont inscrites pour 17,3 % (4 006) des 23 156 délinquants sous responsabilité fédérale en 2012. **Parmi les 6 411 femmes victimes inscrites, 85,7 % ont été victimes d'un crime violent** ;
- ✗ Le nombre d'avis communiqués aux victimes inscrites a plus que doublé depuis 2007. En 2011-2012, le Service correctionnel du Canada avait diffusé 46 678 avis aux victimes enregistrées (Sécurité Publique Canada, 2012).

La figure 3 ci-dessous témoigne de ces statistiques.

Figure 3. Nombre de victimes inscrites auprès du Service correctionnel du Canada



Source : PRIME-Victimes: Service correctionnel du Canada.

LES SERVICES OFFERTS AUX VICTIMES

En 2009-2010, **911 programmes et organismes** fournissaient divers services aux victimes d'actes criminels au Canada. De plus, neuf programmes provinciaux d'indemnisation des victimes d'actes criminels étaient offerts cette année-là, dont quatre étaient administrés conjointement avec d'autres fournisseurs de services (Statistique Canada, 2012).

Un instantané d'un jour pris le 27 mai 2010 a permis de recueillir des renseignements sur les caractéristiques des victimes directes et indirectes (Statistique Canada, 2012):

- ✗ 9 500 victimes bénéficiaient de l'aide de 711 organismes;
- ✗ 75 % des victimes qui ont reçu des services étaient des femmes;
- ✗ 81 % des victimes qui ont reçu des services avaient fait l'objet d'un crime violent.



La section qui suit présente les principaux organismes d'aide aux victimes.

Association Plaidoyer-Victimes

www.aqpv.ca

L'Association regroupe quelque 200 membres (organismes ou individus) provenant des organismes d'aide aux victimes, du système d'administration de la justice, du réseau de la santé et des services sociaux, de la pratique privée, du milieu de l'enseignement et de la recherche. Elle compte aussi parmi ses membres des victimes et des proches de victimes.

Ses objectifs sont de sensibiliser les intervenants et le public aux besoins des victimes, d'informer les victimes des ressources disponibles, d'agir comme groupe de pression à l'égard des instances concernées et de développer des propositions, des positions, des commentaires portant sur la situation des victimes, sur les améliorations à apporter, sur les droits des victimes. De plus, l'Association fait la promotion de la coordination des activités entre les intervenants, les réseaux d'entraide et les organismes communautaires et travaille à développer des connaissances sur la situation des victimes et la victimisation.

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD)

www.afpad.ca

L'AFPAD accompagne, conseille et défend les intérêts des familles de victimes. Elle regroupe des familles dont un membre a été assassiné ou a disparu. Elle a pour mission de représenter les familles auprès des institutions et des autorités politiques, d'offrir rapidement aux familles des services d'information, de support émotionnel et des références. De plus, elle fait la promotion de l'adoption d'une Charte des droits des victimes afin que victimes et criminels soient véritablement égaux devant la justice, elle collabore avec les organismes dont le rôle est de supporter les victimes d'actes criminels et elle soutient les initiatives en matière de prévention de la violence et de la criminalité. L'AFPAD assure également un suivi des dossiers de disparition.

Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)

www.cavac.qc.ca

Les centres d'aide aux victimes d'actes criminels, communément appelés CAVAC, sont des organismes communautaires qui prêtent leur concours à la mise en œuvre d'un **programme d'aide aux victimes**. Ce sont des **organismes à but non lucratif** régis par la *Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels*. L'équipe des CAVAC est composée essentiellement de **professionnels en intervention sociale** (travailleur social, psychologue, criminologue, etc.). Les CAVAC travaillent en collaboration avec les intervenants du milieu judiciaire, du réseau de la santé et des services sociaux et des organismes communautaires. Les CAVAC sont financés par le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels et doivent, annuellement, rendre compte de leur gestion au ministre de la Justice du Québec.

Le réseau des CAVAC compte actuellement **16 établissements répartis partout au Québec**. Les CAVAC dispensent des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. Peuvent aussi bénéficier de l'aide d'un CAVAC les proches de la victime, les personnes dont elle a la charge et les témoins d'un crime. **L'aide des CAVAC est disponible que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivi ou reconnu coupable.**



Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)

www.ivac.qc.ca

La Direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) relève de la Commission de la santé et sécurité du travail (CSST). Cette dernière est chargée de **l'application de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels et de la Loi visant à favoriser le civisme**.

La Direction de l'IVAC détermine l'admissibilité et assure le traitement des demandes de prestations présentées.

Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)

Au ministère de la Justice, cet organisme est responsable de l'application du programme d'aide aux victimes d'actes criminels. Il apporte un soutien professionnel et financier aux quinze CAVAC.

Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)

www.rqcalacs.qc.ca

Les CALACS offrent des **services d'urgence accessibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7** s'adressant aux femmes et aux adolescentes. Ils organisent des rencontres individuelles et de groupe pour aider les victimes à surmonter les conséquences de l'agression et **accompagnent les personnes dans leurs démarches** à la cour et auprès d'organismes privés et publics.



RÉFÉRENCES

- Agression sexuelle.com (site internet). *Une agression sexuelle, c'est quoi ?* Consulté en juillet 2013, <http://www.agressionsexuelle.com/definition-agression-sexuelle.asp>
- Conseil canadien de développement social (site internet). *La prévention de la criminalité juvénile par le développement social*. Consulté en juillet 2013, http://www.ccsd.ca/cpsd/ccsd/f/d_sexe.htm
- Saint-Arnaud, G. (2005). Les survivants masculins d'agressions sexuelles dans leur enfance. *Bulletin Info-PV de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes*, p. 9-10. <http://www.criphase.org/pdf/survivantsmasculins.pdf>
- Sécurité publique du Québec (2010). Statistiques 2008 sur les agressions sexuelles au Québec. http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/statistiques/agressions_sexuelles/2008/agressions_sexuelles_2008.pdf
- Sécurité publique du Canada (2012). *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. <http://www.securitepublique.gc.ca/res/cor/rep/2012-ccrso-fra.aspx>
- Statistique Canada (2009). *La victimisation criminelle au Canada*. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2010002/article/11340-fra.htm>
- Statistique Canada (2011). *La violence familiale au Canada : Un profil statistique*. <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-224-x/85-224-x2010000-fra.pdf>
- Statistique Canada (2012). Enquête sur les services aux victimes. http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5035&Item_Id=1439&lang=fr
- Wemmers, J-A. et Cyr, K. (2004). Victims' Perspectives on Restorative Justice: How much involvement are victims looking for ?, *International Review of Victimology*, 11, 1-16.